



S A L A I S E - S U R - S A N N E

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS 2019



TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ

13 . 14 . 15 DÉCEMBRE

GYMNASSE JOSEPH PLAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS



Sommaire

<i>Mot d'accueil</i>	3
<i>Bienvenue à Salaise-sur-Sanne</i>	4
<i>Bienvenue en Isère</i>	5
<i>Mot du parrain</i>	6
<i>Venir à Salaise-sur-Sanne</i>	7
<i>Comité d'Organisation Local</i>	8
<i>Programme prévisionnel</i>	9
<i>Informations générales</i>	10
<i>Précisions techniques</i>	13
<i>Autorisation médicale</i>	17
<i>Fiche récapitulative</i>	18
<i>Plan d'accès</i>	19
<i>Hébergements</i>	20

Mot d'accueil



Chers amis pongistes,

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons du 13 au 15 Décembre 2019 à l'occasion du Championnat de France des Régions Tennis de Table 2019. Nous travaillons depuis quelques mois déjà afin d'être en mesure de permettre à votre délégation de participer à cette compétition dans des conditions optimales.

L'engagement du Rhodia Club Tennis de Table en faveur du Sport Adapté n'est pas récent et ce Championnat de France Tennis de Table sera le deuxième que nous organiserons à Salaise-sur-Sanne après l'édition de 2013.

Nous ambitionnons à nouveau de promouvoir le sport en général et le Tennis de Table en particulier. Cette année, un effort notable sera fait afin de concilier environnement de qualité (hébergement, plateau sportif...) et qualité de l'environnement (maîtrise de l'impact environnemental de la manifestation).

Nous vous attendons donc nombreux et motivés en décembre prochain, en Isère.
Sportivement.



M. Loïc CORBET

Président du Rhodia Club Tennis de Table

Président du COL



Bienvenue à Salaise-sur-Sanne



Les communes de l'agglomération ont fortement soutenu le mouvement sportif local et ses associations. Les communes mettent à disposition des clubs sportifs des infrastructures de qualité pour la bonne pratique des disciplines, quelles qu'elles soient.

La ville favorise le développement du sport pour tous, soutient les valeurs de cohésion sociale, d'échanges, de plaisir, de dépassement de soi dans le respect des autres. Ces enjeux éducatifs et sociaux doivent être plus que jamais partagés par tous. Le sport en général est un moteur d'intégration et de vivre ensemble. Je suis heureux de constater que ces valeurs sont partagées par nos clubs, importants, et investis dans la vie salaisienne.

Comme beaucoup de communes, nous avons du retard pour l'adaptation de nos villes, de nos équipements à l'ensemble des besoins des personnes porteuses de handicap. J'espère toutefois que l'accueil qui est réservé aux sportifs permettra d'avoir une compétition au plus haut niveau.

Aussi suis-je très heureux d'accueillir sur notre commune, le championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté et souhaite une bonne compétition à tous ces sportifs et sportives.



M. Gilles VIAL
Maire de Salaise-sur-Sanne



Bienvenue en Isère



Le Rhodia Club Tennis de Table organise cette année le Championnat de France des Régions Tennis de Table Sport Adapté du 13 au 15 Décembre 2019, à Salaise-sur-Sanne en Isère.

Le Département de l'Isère est fier de soutenir ce bel évènement, qui est inscrit au calendrier de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) et verra s'affronter des pongistes de haut niveau venus de toutes les régions de l'Hexagone.

Cette compétition d'envergure nationale nous donne l'occasion de rappeler les valeurs du sport que nous partageons tous. Ces valeurs sont l'engagement, le dépassement de soi, le partage et la solidarité.

A ce titre, la politique du handicap est l'une des compétences principales du Département et cela me permet de souligner l'engagement fort de notre collectivité en faveur du développement et de l'accompagnement du sport adapté.

J'ai la conviction que le sport est un formidable outil d'intégration et d'émancipation pour les personnes porteuses d'un handicap. Le sport doit pouvoir faire partie de leurs parcours de vie. J'adresse ainsi mes vœux de réussite à tous les participants !



M. Jean-Pierre BARBIER

Président du Conseil départemental de l'Isère

Mot du parrain

Bonjour à tous,

Je suis très content d'être le parrain de ce Championnat de France des Régions organisé par le Rhodia. J'en suis particulièrement heureux car c'est le club qui a accompagné mes premiers pas de pongiste.

Un grand bravo à tous les bénévoles et les personnes qui œuvrent sans relâche pour vous offrir la plus belle organisation possible.

Je vous souhaite à tous une très belle compétition, et de prendre énormément de plaisir.



M. Andréa LANDRIEU
Parrain de la compétition



Champion d'Europe Cadets 2011

½ finaliste de la ligue des Champions avec le club d'Angers 2018-2019

109^{ème} Mondial

Venir à Salaise-sur-Sanne



Gymnase Joseph Plat

Impasse Jean Bouin

38150 Salaise-sur-Sanne

Coordonnées GPS : Latitude : 45.3424 / Longitude : 4.814899999999966

Foyer Laurent Bouvier

4 rue du 11 novembre 1918

38150 Salaise-sur-Sanne

Coordonnées GPS : Latitude : 45.3465 / Longitude : 4.812509999999975

En voiture

- Autoroute A7 sortie n°12 → Direction Salaise-sur-Sanne à 3 kms
Fléchage FFSA dès l'entrée de Salaise-sur-Sanne



En train / TGV

- Gare Péage de Roussillon à 7 kms



En avion

- Lyon Saint-Exupéry à 75 kms de Salaise-sur-Sanne

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur CORBET Loïc

Président du Rhodia Club Tennis de Table

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Mme PERRET Noëllie
Secrétaire générale	Mme LANIEL Célia
Commission Coordination / Logistique	M. LANIEL Fabien
Commission Sportive	M. LANIEL Fabien
Commission Médicale	Mme LANIEL Célia
Commission Restauration / Hébergement	Mme MARET Brigitte
Commission Partenariats	M. LANIEL Fabien
Commission Communication	M. ROUX Patrick
Commission Animation / Bénévolats	M. LANIEL Fabien
Commission Développement Durable	M. CORBET Loïc

Cadre Technique National Tennis de Table	M. DRAPEAU Yves <i>yves.drapeau@ffsa.asso.fr</i>
Délégué Technique Fédéral du championnat	M. STRAUB Romain <i>romain.straub@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Tennis de Table	M. DODU Adrien <i>adrien-dodu@wanadoo.fr</i>
Juge Arbitre FFSA	M. CREON Samuel <i>sam.creon@orange.fr</i>
Directeur Technique du championnat	M. SOULARD Hervé <i>herve-soulard@orange.fr</i>



COL France des Régions Tennis de Table

Rhodia Club Tennis de Table

M. LANIEL Fabien et Mme LANIEL Célia

76 chemin du puits de l'enfer

Lieu-dit VERLIEUX

07340 PEYRAUD

06.64.33.11.32

cftennisdetable.sportadapte@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 13 Décembre 2019

14h00 - 18h00	Accès salle d'entraînement	Gymnase Joseph Plat
17h30 - 19h00	Accueil des délégations	Foyer Laurent Bouvier
19h30 - 21h30	Repas	Foyer Laurent Bouvier

Samedi 14 Décembre 2019

9h00 - 11h00	Accueil des délégations	Gymnase Joseph Plat
9h00 - 13h30	Accès salle d'échauffement	Gymnase Joseph Plat
11h00 - 11h30	Réunion entraîneurs / arbitres	Foyer Laurent Bouvier
11h00 - 12h30	Repas	Foyer Laurent Bouvier
13h30 - 19h00	Compétition	Gymnase Joseph Plat
20h30 - 23h30	Repas de gala	Foyer Laurent Bouvier

Dimanche 15 Décembre 2019

09h00 - 13h00	Compétition	Gymnase Joseph Plat
13h00 - 14h00	Podiums	Gymnase Joseph Plat
10h00 - 14h00	Retrait panier pique-nique	Gymnase Joseph Plat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 8 Novembre 2019.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 13 décembre 2019 de 17h30 à 19h00

Foyer Laurent Bouvier

4 rue du 11 novembre 1918
38150 Salaise-sur-Sanne

Samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 11h00

Gymnase Joseph Plat

Impasse Jean Bouin
38150 Salaise-sur-Sanne

Toutes les délégations devront se présenter durant ces tranches horaires.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Tennis de Table en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Tous les repas (sauf retrait panier pique-nique) auront lieu au :

Foyer Laurent Bouvier
4 rue du 11 novembre 1918
38150 Salaise-sur-Sanne

Horaires des repas du samedi : Midi : 11h00 à 12h30 Soir : 20h30

Les paniers repas du dimanche 15 décembre midi seront distribués sur le site de la compétition, au gymnase Joseph Plat de 10h à 14h.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons pu négocier des tarifs sur certains hébergements. N'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France des Régions de Tennis de Table Sport Adapté.

La sortie d'autoroute A7 n° 12 est sur la commune de Chanas où se trouve la majorité des hôtels proposés est située à 15 kms du site.
N'hésitez pas à passer à votre hôtel avant de venir nous retrouver sur le site.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Tarifs



La fiche association est à renseigner dans la fiche inscription Excel jointe au dossier d'inscription.

PRESTATION	PRIX/PERS
Formule 4 - Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €
Formule 3 - Sportif Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	55 €
Formule 2 - Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du samedi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65 €
Formule 1 - Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €
Formule 4 - Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	10 €
Formule 3 - Encadrant Inscription au championnat avec uniquement repas de gala	35 €
Formule 2 - Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du samedi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	45 €
Formule 1 - Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au Championnat de France des Régions Tennis de Table seront appliquées. Le règlement Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Peuvent participer au Championnat de France des Régions Tennis de Table FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019/2020 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque région participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.

Pour la participation au Championnat de France des Régions Tennis de Table, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue Régionale Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 8 Novembre 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.



L'inscription sportive devra se faire, **informatiquement**, sur le fichier Excel joint au dossier d'inscription. Il devra nous être renvoyé en format Excel à l'adresse email : cftennisdetable.sportadapte@gmail.com

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 8 Novembre 2019** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le Cadre Technique National de la discipline, M. Yves DRAPEAU, est programmée le :

Samedi 14 décembre 2019 de 11h00 à 11h30

Foyer Laurent Bouvier

4 rue du 11 novembre 1918

38150 Salaise-sur-Sanne

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à M. Yves DRAPEAU - yves.drapeau@ffsa.asso.fr

Echauffement et compétition

La compétition se déroulera sur l'après-midi du samedi et le dimanche matin au sein du gymnase Joseph Plat. La salle sera accessible pour l'échauffement de 9h00 à 13h30 le samedi matin.

Formule de la compétition

Conditions de participation

Les épreuves sont organisées dans les classes suivantes : A/B, B/C et C/D, en garçons et en filles âgés de 16 ans et plus.

Titres attribués

6 titres sont attribués :

- Champion de France A/B messieurs et dames
- Champion de France B/C messieurs et dames
- Champion de France C/D messieurs et dames

Sélections

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque ligue (nouvelles régions au 1er janvier 2016). Le nombre maximum d'équipes qu'une ligue peut engager est 2 équipes dans chaque tableau.

Qualification des joueurs

Les joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans leur classe (A/B, B/C ou C/D) et tableau (masculin ou féminin).

Déroulement des épreuves

Phase préliminaire : les équipes sont réparties, d'après le cumul de l'ordre des valeurs des 2 premiers joueurs, en poules de 3, 4 ou 5 équipes. Le juge-arbitre effectue la composition des poules la veille de la compétition.

Phase de classement

Un classement intégral est effectué dans le cas où le tableau comporte plusieurs poules. Le placement des équipes dans le tableau sera fonction d'un tirage au sort prédéfini.

Composition des équipes

Chaque équipe est composée de deux à six joueurs pour les tableaux BC, CD et de trois à cinq joueurs pour le tableau AB.

Formule Classe A/B

L'ordre des parties est : AX - BY - CZ - AY – BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis la 3ème partie et enfin les deux dernières parties. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

Lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs. Pour les autres rencontres, elle est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties.

Formule Classe B/C et C/D

L'ordre des parties est : AX - BY – double - AY – BX. Dans la mesure du possible, la rencontre se déroule sur 2 tables. Les deux premières parties simultanément, puis le double et enfin les deux dernières parties. Un troisième, voire quatrième joueur peut participer au double en lieu et place des joueurs A-X et/ou B-Y. Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a remporté 3 parties. Cependant, lors des rencontres en poules, toutes les parties sont jouées. Si jamais une équipe a remporté les 3 premières parties alors les joueurs A-B ou X-Y peuvent être remplacés par un ou deux autres joueurs.

Equipements sportifs

Raquette

La raquette peut avoir des dimensions, une forme et un poids quelconques. La palette doit être en bois, d'un seul tenant de même épaisseur, plate et rigide. Les deux faces de la palette doivent être de couleurs distinctes, une rouge et une noire et l'épaisseur ne dépassant pas 4 mm Les revêtements doivent être inscrits sur la liste du semestre « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site Internet de l'ITTF réactualisée chaque semestre. (disponible sur le lien suivant : <https://ittf.cdnomega.com/eu/2019/05/LARC-2019A-FINAL.pdf>)

Tenue

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée. D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du Juge Arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

Résultats

Pour suivre les inscriptions et les résultats en live rendez-vous sur :
<http://www.rhodiaclubtt.com>

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France des Régions Tennis de Table à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

Représentant légal de

agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France des Régions Tennis de Table à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les participants ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et envoyé **informatiquement** et du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France des Régions Tennis de Table

Rhodia Club Tennis de Table

M. LANIEL Fabien et Mme LANIEL Célia

76 chemin du puits de l'enfer
Lieu-dit VERLIEUX
07340 PEYRAUD

06.64.33.11.32

cftennisdetable.sportadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 8 Novembre 2019 :

- La fiche d'inscription « Association » par voie informatique
- La fiche d'engagement par voie informatique en format Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- Fiche d'autorisation médicale

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

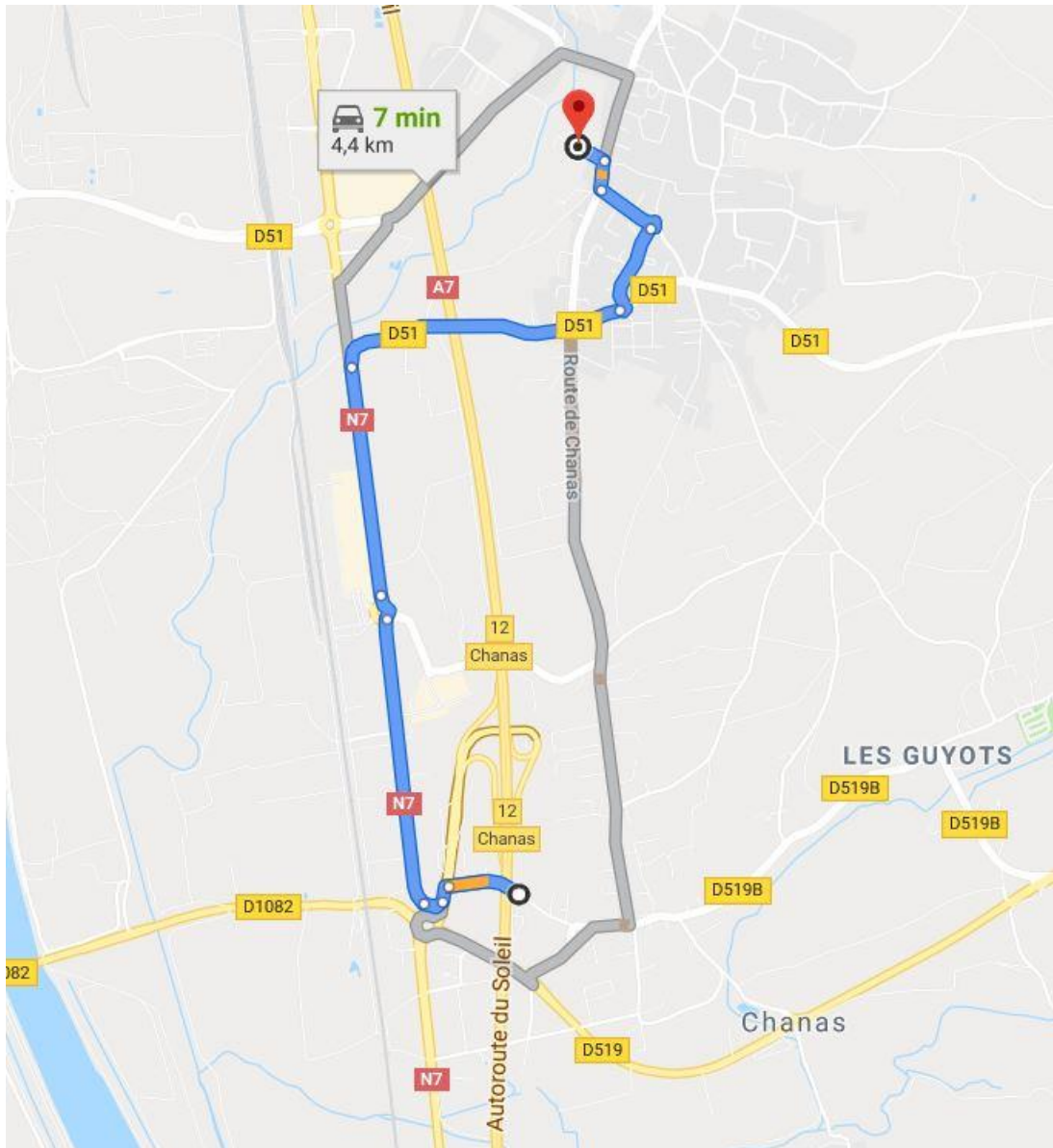
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements

NOM ET COORDONNEES	DESRIPTIF	TARIFS par nuit	Kilomètres de la compétition à l'hôtel
HOTELS			
Partenaire du championnat			
Hôtel Ibis 04.75.03.04.00 RN 7 Quartier Les Champagnières 26140 SAINT-RAMBERT-D'ALBON	Hôtel situé à 5 min de la sortie d'autoroute. Hôtel avec un très bon rapport qualité/prix. Prix négociés : Présentez-vous comme participants aux championnats de France Sport Adapté.	45 euros pour deux personnes (lits séparés) 55 euros pour 3 personnes (un lit double + un simple) Petit déjeuner : 9,90 euros	10 kms
Hôtel Balladins 04.74.84.38.20 Lotissements les bourgeons 38150 CHANAS	Hôtel situé à la sortie de l'autoroute A7.	55 euros pour une ou deux personnes 65 euros 3 personnes (lit double + un lit simple) 85 euros 4 personnes (lit double + 2 lits simples) Petit déjeuner : 7 euros Possibilité de négocier des tarifs de groupes.	4 kms
Hôtel Mercure 04.74.84.27.50 Les Revollons 38150 CHANAS	Hôtel situé à la sortie de l'autoroute A7 Hôtel de très bonne qualité. Prix négociés pour les chambres et le petit déjeuner. Présentez-vous comme participants aux championnats de France Sport Adapté.	78 euros la chambre pour deux (Lits séparés possible sur demande) Petit déjeuner : 15 euros	4 kms
Logis mon hôtel 04.75.34.00.01 115 Quai Jules Roche 07340 SERRIERES	Hôtel en bord du Rhône avec lits doubles uniquement.	Chambre à l'étage lit double /80 euros Chambre rez-de-chaussée lit double /70 euros	6 kms



Partenaire institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric
humanis

Partenaire national FFSA



Partenaires locaux

